

MARCHE - INFORMATIONS PRATIQUES

Installation / Désinstallation

Le marché se tient à l'extérieur, dans les cours Robin et Oratoire. Nous vous accueillons de 8h30 à 10h pour installer votre stand. Nous faisons des placements à l'avance pour plus de rapidité d'installation le jour même. Si vous n'êtes pas installés à 10h15, nous libérons l'emplacement pour d'autres vendeurs. Merci de nous prévenir plus de 48h à l'avance en cas de désistement !

Votre placement se fait selon un zonage pré-établi. Vous recevrez votre emplacement quelques jours avant le marché. Les personnes vendant des objets d'occasion, ainsi que les artisans, partagent les mêmes espaces, les exposants sont ainsi mélangés.

ATTENTION! Aucun matériel n'est fourni, les personnes doivent être autonomes dans leur installation. Des tables et chaises sont de toute façon présentes dans les cours des Grands Voisins: elles ne sont pas réservables, aussi, les personnes qui arrivent en premier sont les premières servies. Si vous utilisez une table du site, merci de bien vouloir la remettre à son emplacement initial à la fin du marché.

Aucune voiture n'est autorisée à entrer à l'intérieur des cours, mais des dépose-minute sont à votre disposition devant les deux entrées du site.

A partir de 17h30 nous vous demandons de commencer à remballer vos stands pour que le site soit vidé et propre à 18h00.

La vente de NOURRITURE et BOISSONS est EXCLUSIVEMENT réservée aux résidents des centres du site des Grands Voisins.

Tarifs

Le paiement s'effectue sur place le jour même, dès le matin, en liquide uniquement. Nous vous prions de bien vouloir penser à avoir l'appoint, ainsi que la somme due AVANT le début des ventes.

-> Votre contribution alimente une cagnotte commune qui permet le développement de projets collectifs des Grands Voisins.

3 catégories de tarif :

- Pour les résidents des centres d'hébergement (tarif solidaire):

1 m = 2 € / 2 m = 4 € / 3 m = 6 € / 4 m = 8 €

- Pour les artistes, artisans, producteurs du SITE des Grands Voisins (tarif occupants) ou bénéficiaires des minima sociaux:

1 m = 5 € / 2 m = 10 € / 3 m = 15€ / 4 m = 20€

- Pour les publics extérieurs:

1 m = 10€ / 2 m = 20€ / 3 m = 30€ / 4 m = 40€

Maximum 4 mètres.